



Augmentation
egale
pour tous !!

Depuis le début de l'année, le nombre croissant des grèves et les méthodes de lutte dures utilisées par les travailleurs, démontre une combativité importante de la classe ouvrière.

En règle générale, ces luttes restent isolées ou pourrissent. De ce fait, les résultats obtenus ne sont pas à la mesure de l'action menée.

A Brest, il est incontestable qu'une grande tension existe, alimentée par la hausse des prix, le lock-out des dockers, les revendications restées sans solution ou les attaques menées contre les avantages acquis. Malgré tout, les grèves ne s'étendent pas.

UNIFIER LES REVENDICATIONS POUR ELARGIR LA LUTTE.

Jusqu'ici, étant donnée les différences de salaire existant entre chacune des entreprises de la corporation elles se battent souvent en ordre dispersé, chacune pour ses revendications propres, avec comme objectif principal de rattraper les salaires appliqués aux A.F.O. Les travailleurs des A.F.O. à leur tour se battent pour maintenir la parité avec la métallurgie parisienne. Les luttes se trouvent ainsi éparpillées diminuant considérablement l'impact sur le patronat local.

Or, l'unité des travailleurs en lutte représente une force considérable. Elle est quelquefois difficile à réaliser là où existent plusieurs centrales syndicales, mais ça n'est pas le cas dans la réparation navale où tous les travailleurs sont à la C.G.T. Cette situation devrait faciliter une lutte d'ensemble à condition de rechercher des revendications communes.

DES REVENDICATIONS MOBILISATRICES.

Pour nous, la première revendication à mettre en avant est celle de la signature d'une convention locale de l'ensemble de la réparation navale. C'est évidemment l'intérêt des travailleurs de la branche, mais certainement pas celui des patrons qui tiennent à maintenir la division. Cette lutte sera sans doute longue et difficile, mais il est urgent de la mener.

Cette revendication sera beaucoup mieux perçue dans les entreprises qui tant du point de vue salaires qu'avantages sociaux seront les plus en retard. Or toutes les forces sont nécessaires. Il faut donc proposer au moins une autre revendication intéressant au même point tous les travailleurs de la corporation.

Dans ce cadre-là, il apparaît immédiatement qu'il faut cesser de revendiquer le rattrapage des salaires de telle ou telle entreprise. Ce petit jeu dure depuis des années et ne sera réglé que dans le cadre de la convention générale. Le plus logique serait de définir une revendication commune à toutes les entreprises, d'une augmentation égale pour tous de, par exemple, 150 F par mois.

POURQUOI UNE AUGMENTATION EGALE POUR TOUS ?

La différence très grande existant entre les salaires des cadres ou agents de haute maîtrise et ceux des ouvriers provient surtout de ce que les premiers jouent dans la production un rôle particulier au service du patronat: celui de faire travailler davantage les ouvriers; ils reçoivent ainsi pour leur aptitude à organiser et à commander le travail des autres une plus large rémunération. Seul ceci peut justifier l'écart entre les différentes catégories de salariés.

Ça n'est donc pas aux autres de se battre pour une augmentation au pourcentage